

## **PERMIS DE TRAVAIL EN HAUTEUR**

Réf: SGHS-TMP-TOM-301\_01

Version: 2.0

Date: 01/03/2025

		ANNEYE 1 du permis de	Travai	I - DERMI	IS DE TRAVAIL EN HAUTEUR						
Reference du plan de prévention		ANNEXE I du permis de	IIavai	I - F LINIVII	13 DE TRAVAIL EN HAUTEUR						
nererence du plan de prevention											
Numéro du permis de travail											
·											
Permis valable											
Description de l'opération / travaux											
Prestataires - Sous-traitants					_						
NOM DU SITE		GION:			Nombre d'intervenants						
** L'analyse de risques pour les travaux en hauteur doit impérativement avoir été réalisée et validée en amont de ce permis  Hauteur de chute potentielle pendant les travaux											
☐ Hauteur ≤ 3m	lies trave	3m < hauteur ≤ 8m		8m < h	nauteur ≤ 40m	$\boxtimes$	Hauteur > 40m				
Travail en toiture  Oui		Non		OIII VII	idatear 2 40111		Hautear > 40m				
☐ Toit plat		Légère pente < 20°	П	Forte r	pente ≥ 20° et < 45°	П	Très forte pente ≥ 45° et < 60°				
☐ Pente extrême ≥ 60°							The second points of the second				
Risques signalés	M	Matériels utilisés Mesures de prévention									
□Effondrement		□ Echafaudage roulant □ Personnel habilité (formé et compétent)									
□Incendie		☐ Echafaudage fixe			⊠Personnel apte médicalement						
☐ Déversement accidentel		☐ Filet de sécurité			⊠Balisage de la zone de travaux						
☐ Electrisation/ Electrocution		⊠ Ligne de vie verticale			⊠Chaussures de sécurité						
⊠Chute de personnes		☐ Ligne de vie horizontale			⊠ Casque avec jugulaire						
⊠ Blessure (coupure)		□Point d'ancrage			☐ Gants de peinture nitrile						
⊠Chute d'objet     □Exposition aux substance		⊠Echelle crinoline			☐ Gants isolant électrique ☐ Gants de manutention						
☐ Exposition aux substand dangereuses		☐ Plateforme élévatrice ☑ Travail sur cordes			☐ Bouchon d'oreille						
□ Ecrasement		Echelle			☐ Casque anti-bruit						
☐ Mauvaise condition météorologiqu		Escabeau			□ Longe avec absorbeur						
□Autre :		Autre :			☑ Double longe						
					⊠ Lignes de vie conforme						
					⊠Harnais vérifié et conforme						
					☐ Echafaudage contrôlé et conforme						
				☐ Echelle en bon état (barreaux, montants, patins antidérapants)							
						Sanglage des outils					
		⊠Travail à 2 obligatoire  ⊠ Mesure de la vitesse du vent									
		DDEVEN	ITION	EN CAS I	D'URGENCE	VCIIC					
Un plan de sauvetage en cas d'urgenc	e est-il d	isponible ? (Plan de sauvel	tage o	bligatoire	e à partir travaux en hauteur	> 20m)	⊠ Oui □ Non				
Les numéros d'urgence sont-ils disponibles ? ⊠ Oui □ Non											
Un secouriste est-il présent sur site ?							⊠ Oui □ Non				
		ENGAGEMEN	IT DU	DEMAN	DEUR DE PERMIS						
En tant que demandeur de ce permis, je			œuvre	des mes	ures de prévention mention	nées à c	haque				
début de travaux impliquant un travail □Oui	l en haut	eur									
		VA	LIDATI	ON DU P	PERMIS						
Autorisé par : (Donneur d'ordre)	D	emandeur de permis		Respo	nsable du contractant		Personnel(s) exécutant (s)				
							Nom (s):				
Nom:			No	Nom:							
	Nom:						Visa (s) :				
						V 13a (	<b>∽,</b> .				
	Visa:										
Visa :			Vis	a :							
Renouvellement : les Permis prorogés (valide pour plus d'UN JOUR) feront l'objet d'une validation JOURNALIERE par le(s) Signataire(s) désigné(s) avec une Validité maximum de 30 jours											



## **PERMIS DE TRAVAIL EN HAUTEUR**

Réf: SGHS-TMP-TOM-301\_01

Version: 2.0

Date: 01/03/2025

VALIDATION JOURNALIERE DU PERMIS											
	COM	MENCEMENT DES TRAVAUX	K	CLOTURE JOURNALIERE							
Date	CODE SITE	Demandeur / Responsable contractant	Utilisateur de permis	Demandeur / Responsable contractant	Utilisateur de permis	Vitèsse du vent					
//		Signature :	Signature :	Signature :	Signature :						
//		Signature :	Signature :	Signature :	Signature :						
//		Signature :	Signature :	Signature :	Signature :						
//		Signature :	Signature :	Signature :	Signature :						
//		Signature :	Signature :	Signature :	Signature :						
//		Signature :	Signature :	Signature :	Signature :						
//		Signature :	Signature :	Signature :	Signature :						
//		Signature :	Signature :	Signature :	Signature :						
//		Signature :	Signature :	Signature :	Signature :						
//		Signature :	Signature :	Signature :	Signature :						
//		Signature :	Signature :	Signature :	Signature :						
//		Signature :	Signature :	Signature :	Signature :						
//		Signature :	Signature :	Signature :	Signature :						
//		Signature :	Signature :	Signature :	Signature :						
//		Signature :	Signature :	Signature :	Signature :						
//		Signature :	Signature :	Signature :	Signature :						
//		Signature :	Signature :	Signature :	Signature :						
//		Signature :	Signature :	Signature :	Signature :						
//		Signature :	Signature :	Signature :	Signature :						
//		Signature :	Signature :	Signature :	Signature :						
//		Signature :	Signature :	Signature :	Signature :						
//		Signature :	Signature :	Signature :	Signature :						
//		Signature :	Signature :	Signature :	Signature :						
//		Signature :	Signature :	Signature :	Signature :						
//		Signature :	Signature :	Signature :	Signature :						
//		Signature :	Signature :	Signature :	Signature :						
//		Signature :	Signature :	Signature :	Signature :						
//		Signature :	Signature :	Signature :	Signature :						
//		Signature :	Signature :	Signature :	Signature :						